

Collège des Avocats Honoraires de Paris et des Hauts-de-Seine

S.P.A.N.A.H (Section Parisienne de l'Association Nationale des Avocats Honoraires)

Présidence Xavier DELCROS

LA GAZETTE de la SPANAH

N° 2 / Juillet 2020

Le mot du Président : 0 temps du confinement suspends ton vol ! ...En ces temps troublés que nous traversons, souvent dans la difficulté ou la solitude, nous pensons les uns aux autres et trouvons notre réconfort dans nos échanges.

Les appels des pouvoirs publics à la prudence et à la responsabilité nous ont conduit à vous confirmer la décision de suspendre nos réunions jusqu'à septembre prochain. Le programme du second semestre sera riche de rencontres comme vous pourrez en prendre connaissance. Entre nous avocats honoraires et retraités, la solidarité s'est enrichie, ces dernières semaines, de nombreux contacts téléphoniques et électroniques et nous sommes restés disponibles les uns pour les autres.

Notre Gazette contribue à nous réunir ; elle est ouverte à toutes propositions de chacun d'entre vous pour en enrichir le contenu. Ainsi, remercions Denise TOINEL qui inaugure la « prise de plume », par un billet plein d'humour et de poésie ; d'une écriture brillante et concise, respectant le « format » de cette Gazette.

Nous partageons le plaisir d'accueillir en qualité de « membre correspondant » de notre association, Yves Ozanam, ancien Archiviste de l'Ordre des avocats de Paris, l'un des meilleurs historiens de notre profession et de la justice ; il ne pourra que nous faire bénéficier de sa très grande culture !

Enfin, notre Trésorier attire notre attention qu'à ce jour seules 126 cotisations au titre de l'année 2020 ont été enregistrées, ce qui ne représente qu'un peu plus du tiers des adhérents. Je veux présumer que tout ceci peut résulter des difficultés postales liées au COVID 19, mais ne peux que vous inviter à régulariser votre contribution afin de permettre à notre belle association de financer ses activités (un chèque de 30€ à l'ordre de la SPANAH et un second de 60€ à l'ordre de l'Anah à adresser à J-L Magnier, Trésorier, 8 boulevard de la Bastille 75012 Paris)

A tous et à chacun, bel été ! Prenez bien soin de vous. Et « Laissez-vous savourer les rapides délices des plus beaux de nos jours ! »

Billet de Denise TOINEL :

L'ANAH transformera-t-elle à Reims l'ESSAI de Bordeaux.

Imaginez qu'après l'AG de l'ANAH à Bordeaux en mars 2018.... le tombeau enseveli dans les caves du Musée d'Aquitaine serait celui de Michel Eyquem de Montaigne ... Mort en 1592 ... et sorti d'un funèbre confinement le 18 septembre 2018 !

Les fouilles, dont l'historienne Anne Marie COCULA dit « qu'elles sont aussi intrigantes que la lecture des Essais » ont pris le pas sur nos visites.

La force des pensées philosophiques et mystiques semble résoudre des mystères.

Octobre 2020 : vers quel nomadisme aventureux irons-nous à Reims, ville aux reclus déjà célèbres ?

En ce temps, où nous nous déguisons en plongeurs pour rencontrer nos contemporains, les archéologues vont-ils trouver après notre venue de quoi surprendre encore ?

La concurrence des Caves est aussi riche que celles des C, le meilleur des hommes et des vins y est gardé entre 4 et 11 degrés.

Soyons attentifs à la visite du PALAIS du TAU, au plan en forme de T grec et à ce qu'il en adviendra ...

Vie de la SPANAH :

- Le 23 mars dernier, en raison de la pandémie, les membres du bureau ont communiqué leur numéro de téléphone personnel pour répondre à tous ceux qui avaient besoin d'aide. Les retours ont été nombreux !
- Grâce à un travail acharné mais confiné de Françoise BUSSEYON- GENTY et Jean- Louis MAGNIER, le Bureau a mis à jour les adresses de nos listings en particulier les mails : plus de 90% de nos membres sont ainsi reliés par internet pour que dès maintenant nous soyons le plus opérationnels possible pour communiquer entre nous. En parallèle le Président DELCROS a déclenché une étude approfondie sur la protection des données personnelles pour s'assurer que nous sommes bien dans les coudes. Notre fichier a bien sûr pour objet de collecter vos informations personnelles pour pouvoir communiquer avec vous (invitations aux réunions, collectes de cotisations, envoi de la Gazette essentiellement pour répondre à notre objet) mais vous avez le droit de vous désabonner en le sollicitant.
- Nous avons eu l'honneur d'une large diffusion de la Gazette et des activités de notre association dans les 2 premiers numéros du Bulletin des avocats du Barreaux de Paris qui vient de paraître par voie numérique grâce à l'heureuse initiative du Bâtonnier et de la vice-Bâtonnier. Nous les en remercions et félicitons.
- A la suite de nombreuses demandes, Michel Souhaité nous informe que les permanences juridiques auprès des restos du cœur reprendront à compter du mardi 29 septembre 2020. Pour les élèves Avocats de l'EFB un nouvel engouement s'est manifesté pour la pérennité de cette action pour laquelle ils envisagent de participer à différents concours « jeunes talents du CNB et Trophée Pro Bono ». Les Avocats Honoraires désirant nous rejoindre sont les bienvenus.

Relations avec l'ANAH :

Malgré la période de confinement, l'Anah est restée très active et nos membres parisiens ont participé à ses actions de façon remarquable :

- Il s'agissait en premier lieu, en lien avec la CNBF et sous la houlette de notre Président Bernard de Torres de participer aux aides apportées à nos confrères actifs en difficulté. Un budget de 60 millions d'euros a pu être dégagé pour eux avec le soutien raisonné de nos élus sans que n'en soient affectées les réserves en conformité avec les règles légales. Nos élus se sont aussi associés avec succès aux démarches entreprises par la profession pour prévenir toute captation par l'Etat de la trésorerie de la CNBF et des CARPA.
- J-M BRAUNSCHWEIG avec la participation de confrères éminents a élaboré un projet de décret permettant la présence des avocats Honoraires au sein des conseils de l'Ordre.
- Soulignons aussi le remarquable travail de fond réalisé par le groupe d'études sur « les violences conjugales » mené par Jeanine BAYLE. Elle évoque une expérience bordelaise très pointue en la matière : elle a fait se rencontrer les sachants et connaître les expériences au plus haut niveau des mises en valeur par une émission télévisée récente sur Antenne 2 sur le Home des ROSATI.
- A ce jour « L'escapade » Rémoise organisée sous l'égide de Bernard de TORRES et du pétillant Jacky LECHESNE du 14 au 16 octobre 2020 est confirmée avec une délégation significative de la SPANAH qui ne manquera pas d'en faire écho. Cette sortie s'annonce d'ores et déjà un grand succès : 50 participants sont inscrits **et l'effectif est clos.**
- Enfin rappelons qu'en cette fin d'année 2020, il y a des élections à l'ANAH afin d'élire les 14 membres du nouveau conseil d'administration qui procédera notamment à l'élection du nouveau Président pour une durée de 3 ans.

Il conviendra de faire acte de candidature avant le 29 septembre 2020. Un courrier sera adressé en ce sens par l'Anah dans les prochaines semaines. Le vote aura lieu par correspondance entre le 7 octobre et le 2 décembre 2020. Le dépouillement interviendra à Paris dans les 15 jours de la clôture du scrutin selon des modalités que nous diffuserons lorsque nous en serons informés.

Vie du barreau de Paris :

Les avocats honoraires sont soucieux de la bonne marche de la profession. C'est une de leurs raisons d'être. Comme nous le signalions précédemment, ils revendiquent légitimement une expression et un rôle dans la marche des institutions. Ils se doivent donc d'exprimer leurs voix lors des élections et ces voix comptent. C'est pourquoi nous vous rappelons que cette extraordinaire année 2020 sera une année électorale intense qui nécessite votre forte participation. Les 24 et 26 novembre prochain nous aurons à désigner les futurs Bâtonnier et Vice-Bâtonnier, mandat 2022/2023, 14 nouveaux Membres du Conseil de l'Ordre, 2021/2023, et les 16 membres parisiens du collège général du CNB pour la mandature 2021/2023. Nous organiserons à l'automne une rencontre spéciale avec les candidats à ces fonctions, le Lundi 9 novembre 2020 de 9h 30 à 12h 30 à la Bibliothèque du Palais et vous invitons à y participer.

Calendrier prévisible de nos futures activités culturelles :

Visite du musée de la résistance et de la libération à l'automne et de l'exposition sur l'exode de 1940 : nous attendons la fixation d'une date.

Visite du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (A confirmer)

Calendrier de nos réunions statutaires sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire :

- 5 octobre 2020 - 14h : réunion du Comité de Direction - 15h Assemblée Générale-Conférence sur Sainte Geneviève par Bruno RICHARD. (Auditorium Louis- Edmond PETTITI, Maison du Barreau, Place Dauphine.
- 9 novembre 2020 - 9h30/12h30 : audition des candidats au Bâtonnat, et au Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris, salle haute de la bibliothèque.
- 19 novembre 2020 - 14h : réunion du Comité de Direction - 15h Conférence sur la Réforme des retraites par JL MAGNIER.
- 17 décembre 2020 - Visite de la nouvelle maison de l'Avocat (A confirmer)

Bien évidemment, Le Président et les 3 membres de son bureau sont à votre disposition :

Xavier DELCROS, Président 0616344499 xavierdelcros@yahoo.fr

Bruno RICHARD Président d'Honneur 0681134273 cobrurichard@orange.fr

Françoise BUSSERON -GENTY Secrétaire-Générale, 0607941927 fr.genty.avocat@wanadoo.fr

Jean-Louis MAGNIER, Trésorier, 0608872387 jlmagnier@orange.fr

Michel SOUHAITE, Chargé de la communication 0611422913 michel.souhaite@orange.fr

RGPD. / Si vous ne souhaitez plus recevoir la Gazette numérique, vous pouvez vous désinscrire auprès de notre secrétariat : spanah75@gmail.com